



IAU

PROGRAMME PARTENARIAL

2019

Approuvé par le conseil d'administration
du 17 janvier 2019

SOMMAIRE

COHÉSION SOCIALE ET QUALITÉ DE VIE	2
RESSOURCES NATURELLES ET AGRICOLES	4
TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET URGENCE CLIMATIQUE	6
ATTRACTIVITÉ ET COMPÉTITIVITÉ	8
SMART REGION ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE	10
DES MOBILITÉS EN RÉVOLUTION	12
APPUI AUX TERRITOIRES	14
LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE	16
LES TEMPS FORTS 2019	18
DÉBATS, FORMATION ET COMMUNICATION	20
TRAVAUX 2019 : LISTE PRÉVISIONNELLE DÉTAILLÉE	23
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'IAU	28

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Fouad Awada

DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION

Sophie Roquelle

RÉDACTION

Élisabeth Faguer, Claire Galopin,
Marie-Anne Portier

DIRECTION ARTISTIQUE

Olivier Cransac

MAQUETTE

Élodie Beaugendre

FABRICATION

Sylvie Coulomb

RELATIONS PRESSE

Sandrine Kocki
sandrine.kocki@iau-idf.fr

REPROGRAPHIE

Jean-Paul Martinez

ISSN en cours

ISSN ressource en ligne en cours

ISBN 978 2 7371 2124 1

© IAU île-de-France

Tous droits de reproduction,
de traduction et d'adaptation réservés.

Les copies, reproductions, citations
intégrales ou partielles, pour utilisation
autre que strictement privée
et individuelle, sont illicites sans
autorisation formelle de l'auteur
ou de l'éditeur.

La contrefaçon sera sanctionnée
par les articles 425 et suivants du code
pénal (loi du 11-3-1957, art. 40 et 41).
Dépot légal : 1^{er} trimestre 2019.

Photo de couverture :

Jean-Claude Pattacini/Urba Images/
IAU idF

IAU île-de-France

15, rue Falguière
75740 Paris Cedex 15
01 77 49 77 49
www.iau-idf.fr

ÉDITO

2019 : un nouvel IAU pour décrypter la complexité

Après une année 2018 qui aura permis de consolider le positionnement de l'IAU dans son rôle d'agence régionale de l'environnement, autour notamment de la création de l'Agence régionale de la biodiversité en avril dernier, l'année 2019 s'annonce, pour l'Île-de-France et pour l'institut, comme une année pleine de promesses.

La mise en œuvre de nos stratégies énergie-climat, biodiversité, et alimentation sera de nature à nous faire gagner des points décisifs dans le combat contre le dérèglement climatique et l'érosion des ressources et des espèces. Les grands chantiers de transport incarnant « la Révolution des transports » décidée dès les premiers jours de notre mandat fourniront, à terme, un maillage d'une ampleur exceptionnelle de notre territoire par les transports collectifs, permettant ainsi d'améliorer la qualité de vie des Franciliens tout en apportant des réponses efficaces aux grands enjeux environnementaux actuels.

Ces enjeux sont au cœur de nos préoccupations. L'actualité de la fin d'année 2018, autour de la remise en cause de la trajectoire de la taxe carbone prévue pour 2019, a démontré que les politiques, notamment énergétiques, doivent être examinées sous l'angle de leur soutenabilité sociale et être accompagnées. Nul ne peut désormais contester que cet accompagnement de la transition écologique est une exigence, que seule l'écologie incitative peut donner les fruits escomptés, que la pression fiscale sur les ménages peut atteindre les limites du supportable.

C'est dans ce contexte qu'un organisme d'observation, d'expertise et d'ingénierie comme l'IAU trouve sa plus grande utilité. Car il ne s'agit pas de faire avancer telle ou telle idée préconçue, mais de réinventer constamment le cap du développement soutenable et des transitions nécessaires en se fondant sur des éclairages savants et raisonnés de toute la complexité des faits. Le politique, pour innover et décider, a besoin de ces éclairages.

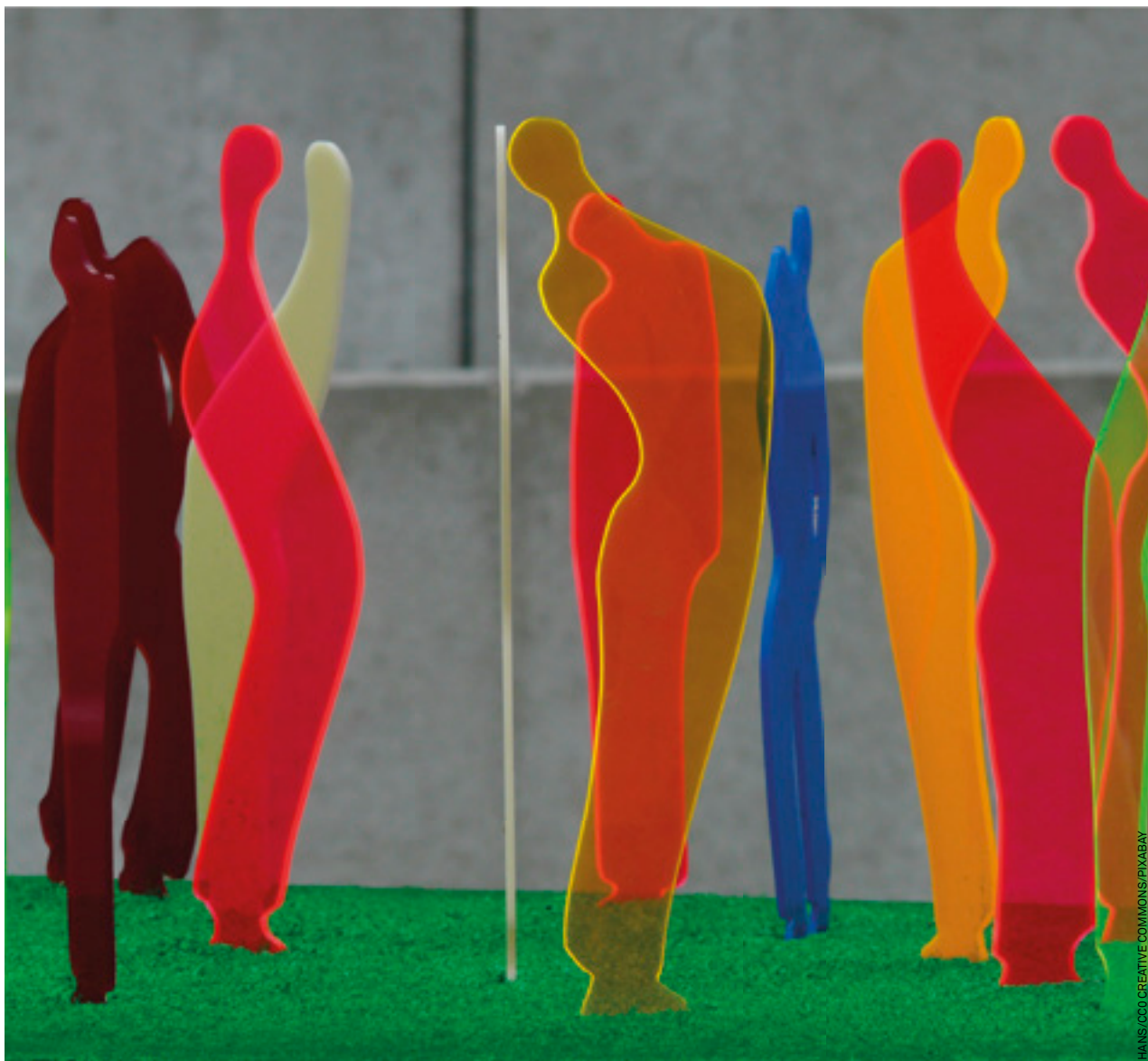
Cet accompagnement sera particulièrement utile pour déployer efficacement notre stratégie de « Smart Region », et ainsi accélérer les dynamiques complexes d'innovation, d'attractivité et d'entrepreneuriat. Ces dynamiques vertueuses trouveront d'ailleurs à être confortées, dès 2019 et au-delà, par le Brexit qui offrira à notre région l'opportunité d'accueillir encore plus d'entreprises étrangères et de mettre en lumière ses atouts exceptionnels auprès des investisseurs et décideurs du monde entier.

Le programme partenarial 2019 de l'IAU reflète ce travail de décryptage de la complexité et d'appui aux acteurs et territoires de l'Île-de-France pour tirer le meilleur parti de nos atouts et potentiels.

Le travail envisagé sera d'autant plus méritoire qu'il sera réalisé parallèlement à la transformation juridique et à l'élargissement de la gouvernance de l'institut. Une réforme ambitieuse qui trouvera son couronnement à l'automne prochain, lorsque nous accueillerons, à l'aube des 60 ans de l'IAU, les quarantièmes rencontres des agences d'urbanisme, en partenariat avec la Fédération nationale des agences d'urbanisme. L'avènement du nouvel IAU sera ainsi fêté devant toute la communauté des agences françaises, réunie en Île-de-France.

Valérie PÉCRESSE

Présidente de la Région Île-de-France
Présidente de l'IAU îdF



COHÉSION SOCIALE ET QUALITÉ DE VIE

L'IAU CONNAÎT LES FRANCILIENS. IL LES APPROCHE DE MULTIPLES FAÇONS, ENQUÊTE SUR LEURS CHOIX ET LEUR SENTIMENT D'INSÉCURITÉ, DÉCRYPTE LES EFFETS DE L'ENVIRONNEMENT ET DU SPORT SUR LEUR SANTÉ, SE PRÉOCCUPE DE L'ÉVOLUTION DU PARC DE LOGEMENTS ET DES FRAGILITÉS DE POPULATIONS DÉFAVORISÉES.

RÉSIDENTICE, MOBILITÉ, E-COMMERCE : NOUVEAUX CHOIX ?

Habiter, se déplacer, consommer résultent de choix souvent contraints qui influencent nos modes de vie. L'IAU rendra compte des préférences des Franciliens et illustrera des paramètres pesant sur leurs arbitrages. Il mobilisera des approches aussi bien quantitatives que qualitatives. L'objectif est d'identifier les incitations individuelles pouvant optimiser les relations emploi-logement-déplacements et contribuer à l'hospitalité des territoires. Dans les enquêtes, un volet spécifique sera consacré aux *millennials* ou « Génération Y » (individus nés entre 1980 et 2000 environ). Ils ont grandi et vivent avec l'évolution des technologies d'information et de communication. Leurs comportements auront des impacts, notamment sur le commerce francilien.

VICTIMATION ET SENTIMENT D'INSÉCURITÉ : ENQUÊTE 2019

L'enquête « victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France » sera reconduite auprès de 10 500 Franciliens âgés de 15 ans et plus. Cette enquête est reconduite tous les deux ans depuis 2001. L'ampleur de l'échantillon permet de disposer d'indicateurs précis sur les atteintes subies, les peurs et le niveau de préoccupation sécuritaire. Cet outil d'analyse renseignera sur les aspects et les évolutions de l'insécurité, aussi bien pour l'ensemble des Franciliens qu'à l'échelle de territoires infrarégionaux (départements, métropole) ou d'espaces et de populations spécifiques (transports en commun, parc d'habitat social, femmes, jeunes, personnes âgées, etc.).

EFFETS DE L'ENVIRONNEMENT SUR LA SANTÉ

En convention avec l'ARS, la DRIEE et l'Ineris, l'IAU contribuera à la mise en œuvre des actions du plan régional santé environnement (PRSE3) relatives à la multi-exposition environnementale (zones concernées, démarche locale participative d'identification et de résorption des points noirs environnementaux). En outre, une méthode de diagnostic local sera mise au point. D'autres travaux sur les effets de l'environnement seront menés : l'impact des mesures de renouvellement du parc automobile dans la zone à faibles émissions de la MGP, l'effet des décisions prises lors des pics de pollution, un tableau de bord de

la multi-exposition. L'IAU avec Airparif, dans le cadre de la mise en œuvre du programme régional de surveillance de la qualité de l'air 2016-2021, cernera les effets cumulés de la pollution de l'air sur la santé et proposera des indicateurs d'impact sanitaire territorialisés pour répondre aux besoins des acteurs de la santé.

DYNAMIQUES MÉTROPOLITAINES ET FRACTURES TERRITORIALES

Le processus de métropolisation favorise la concentration des populations les plus aisées comme les plus pauvres. La coprésence de ces populations se traduit par de fortes disparités territoriales. L'IAU analysera ces fractures socio-économiques et spatiales. Il publiera un atlas des Franciliens dédié à cette thématique et produira des analyses sur les inégalités socio-spatiales des revenus en Île-de-France. Il appuiera la Région pour définir la territorialisation de son action sociale en fonction des populations défavorisées prioritaires.

LOCATIONS TOURISTIQUES ET PARC DE LOGEMENTS

Récemment, les locations meublées se sont développées, diversifiant l'offre d'hébergement touristique. Lorsque ces locations deviennent professionnelles, cette dynamique, favorable au tourisme, accroît la tension sur l'accès au logement. En complément des travaux déjà réalisés pour Paris, cette étude localisera et quantifiera l'ampleur du phénomène en Île-de-France, en mesurera les effets sur l'offre de logements familiaux et appréciera les différentiels de rendement de ces deux types de location.

VAIRES-TORCY, « STATION DE SPORTS DE NATURE » ?

Afin de permettre à l'île de loisirs de rayonner à l'échelle métropolitaine, et au-delà, et de formaliser cette nouvelle identité, l'IRDS étudiera le potentiel de développement sur l'île et ses alentours. Il s'agira d'associer les publics sports et loisirs, développer une offre complémentaire des acteurs du territoire et de valoriser l'héritage olympique. Cette étude alimentera les réflexions sur le futur modèle économique et de gestion du Stade nautique olympique.

Sentiment d'insécurité des femmes dans les transports

Une enquête sera menée sur le sentiment d'insécurité dans les infrastructures de transports en Île-de-France (parcs-relais, couloirs de métro, abris-bus...) pour identifier ces lieux anxigènes et proposer des réponses adaptées (meilleur éclairage, pose de miroirs, caméras...).

Parc de logements et attractivité résidentielle

Acteurs de l'habitat et collectivités se mobilisent pour maintenir la dynamique de construction francilienne tout en visant une plus grande mixité de l'offre de logements. Afin d'éclairer ces collectivités et acteurs privés et publics de l'habitat, l'IAU engagera plusieurs chantiers favorisant une lecture territorialisée du parc social francilien, et une mesure des dynamiques de construction. Une application dédiée à l'habitat dans les territoires complètera ces travaux.



Le sport comme traitement médical

10% des décès en Europe seraient dus à l'inactivité physique (source OMS). L'activité physique joue un rôle prépondérant dans la prévention ou au cours de la maladie. Depuis 2016, les médecins peuvent prescrire une activité physique adaptée (APA) aux patients souffrant d'affections de longue durée (ALD), soit 10 millions de Français. Dans ce contexte de reconnaissance officielle du sport comme traitement médical, l'IRDS et l'ORS produiront un dossier sur l'offre d'APA dans la région (organisation, acteurs, moyens dévolus, forces, faiblesses et opportunités).

Le sport en accès libre

Les fonctionnalités de l'application sport dans Cartoviz seront développées, et de nouvelles disciplines seront intégrées : vélo, baignade, sports nautiques etc...

Les perturbateurs endocriniens

L'Observatoire régional de la santé dressera un état des connaissances en matière d'exposition aux perturbateurs endocriniens en Île-de-France.



RESSOURCES NATURELLES ET AGRICOLES

RURALE, AGRICOLE, FORESTIÈRE SUR LES TROIS QUARTS DE SA SURFACE,
LA RÉGION EST RICHE D'UN FORT POTENTIEL ALIMENTAIRE ET DE BIODIVERSITÉ, DE MATÉRIAUX
ET D'ÉNERGIE À PRÉSERVER ET VALORISER POUR FAIRE UNE ÎLE-DE-FRANCE DURABLE.
L'IAU TRAVAILLE EN PARTICULIER LES COMPLÉMENTARITÉS URBAIN-RURAL.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN VERT

L'IAU apporte son appui à l'Agence des espaces verts chargée par la Région d'instruire les dossiers déposés par les maîtres d'ouvrage dans le cadre des appels à projet. Il participe aux comités de programmation du « plan vert d'Île-de-France : la nature pour tous et partout », voté par la Région en mars 2017. L'IAU mettra également à disposition la cartographie ayant servi à établir le rapport du plan vert, et les cartes dérivées destinées à accompagner le suivi du dispositif. Données et cartographie seront actualisées grâce aux résultats de la nouvelle enquête lancée auprès des collectivités.

PLAN ALIMENTATION

La Région entreprend l'élaboration d'un plan régional alimentation, dans le cadre d'une large consultation des Franciliens et des acteurs de l'alimentation, avec l'appui de l'IAU, du Cervia, et en lien avec les services du préfet de région (DRIAAF...). Il s'agit de redonner à l'alimentation de qualité produite en Île-de-France la place qu'elle mérite, comme évoqué dans le pacte agricole qui vise à renforcer les capacités de production locale. L'IAU établira et présentera l'état des lieux.

DYNAMIQUE DES CEINTURES MARAÎCHÈRES

Une étude sur la dynamique des « ceintures maraîchères » (au sens générique) a été entreprise en 2018. L'étude sera poursuivie en lien avec la mise en œuvre du pacte agricole et avec l'élaboration du plan alimentation. À partir de l'évolution de ces ceintures (localisation, fonctionnement, quantification, maraîchage/légumes de plein champ, interrelations avec l'agriculture urbaine...) seront mis à jour les enjeux d'aujourd'hui afin de proposer des pistes d'action pour promouvoir les ceintures maraîchères et horticoles, au sens plus large, du ^{xxi}e siècle.

AGRICULTURE URBAINE

La mission agriculture urbaine de l'Agence régionale de la biodiversité (ARB îdF) anime le site de l'observatoire de l'agriculture urbaine et accompagne les collectivités franciliennes désireuses d'entreprendre des démarches en lien avec les acteurs de terrain. Elle organise aussi les ateliers d'été sur ce thème avec

une collectivité partenaire, et poursuit son étude de la biodiversité sur 21 sites en agriculture urbaine.

FORÊT, BOIS ET BIOMASSE : ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES

Déclinaison régionale du programme national de la forêt et du bois approuvé pour dix ans en février 2017, le programme régional de la forêt et du bois (PRFB) est un instrument de mise en cohérence et de coordination des différents dispositifs – européens, nationaux et régionaux –, notamment ceux pilotés par la Région Île-de-France, dans le cadre du programme d'actions 2018-2021 de la stratégie régionale pour la forêt et le bois. Un travail spécifique sera mené afin de valoriser les arbres remarquables franciliens. Après avoir réalisé, en 2018, l'évaluation environnementale du PRFB et du schéma régional de la biomasse (SRB), à la demande de la Région et des services de l'État concernés, l'IAU procédera en 2019 aux derniers ajustements de ces évaluations.

ACCOMPAGNER LES PROJETS DE BIODIVERSITÉ

La Région Île-de-France adoptera en 2019 sa stratégie régionale de la biodiversité, déclinaison de la stratégie nationale. Celle-ci comportera 12 objectifs opérationnels. L'IAU accompagnera la Région pour l'écriture du règlement d'intervention des aides et des fiches actions. Il procédera à la valorisation et au portage de cette stratégie auprès des acteurs du territoire.

En matière de suivi des mesures compensatoires, les acteurs franciliens concernés se réuniront afin de cibler l'action de l'IAU. Il s'agira de dresser un état des lieux et une typologie de ces mesures et d'évaluer les actions écologiques mises en œuvre afin de capitaliser les retours d'expérience.

L'IAU accompagnera aussi les territoires ou les entreprises sur le montage de projets favorables à la biodiversité, dans leurs approches de l'ingénierie technique et financière. La mise en place de démonstrateurs grandeur nature pourrait être un premier exercice à mener.

Règles d'urbanisme et d'agriculture

Une réflexion méthodologique sera menée sur l'analyse des règles d'urbanisme permettant de protéger les espaces agricoles et de favoriser l'agriculture dans les Scot et PLU franciliens.



Toitures végétalisées

L'ARB îdF poursuivra son étude sur 36 toitures pour en évaluer la biodiversité et les bénéfices apportés (rétention d'eau et de carbone, qualité des sols). Elle proposera un guide pratique et organisera une rencontre technique sur ce thème.

États de santé de la biodiversité

L'ARB îdF continue son évaluation des enjeux de la biodiversité francilienne par le développement d'outils, d'indicateurs et de cartes : états de santé, listes rouges régionales, panorama et diagnostic, base de données naturalistes et atlas de la biodiversité...



Schéma régional des carrières

L'IAU contribuera au schéma régional des carrières (SRC), piloté par le préfet de région. Ce document définit notamment les conditions d'implantation des carrières, et fixe les orientations relatives à la gestion durable des matériaux. Dans le cadre d'une convention avec la DRIEE, l'IAU réalisera l'actualisation des gisements, analysera des enjeux et des besoins, envisagera la dimension logistique, et procédera à l'évaluation environnementale. Une cohérence sera à rechercher avec le plan régional de prévention et de gestion des déchets (matériaux recyclés), avec les stratégies régionales forêt-bois et filières biosourcées, ainsi qu'avec le programme régional de la forêt et du bois (PRFB).



FREE PHOTOS / CC0 CREATIVE COMMONS / PIXABAY

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET URGENCE CLIMATIQUE

FRANCILIENS, ACTEURS ÉCONOMIQUES ET TERRITOIRES : TOUS SONT CONCERNÉS
PAR LE DÉFI CLIMATIQUE. L'IAU S'INVESTIT DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
POUR UNE ÎLE-DE-FRANCE RÉSILIENTE : ÉNERGIES RENOUVELABLES, ADAPTATION,
CULTURE DU RISQUE, SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE, ÉCONOMIE CIRCULAIRE...

ÉNERGIE-CLIMAT, LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le Département énergie climat-ARENE intervient en appui aux projets et au développement des filières d'énergies renouvelables : solaire photovoltaïque, bois énergie, méthanisation. Il fournit des données et informations d'ordre technique, réglementaire, juridique, met en relation les acteurs et intervient dans le cadrage des projets. Concernant les filières méthanisation et bois énergie, l'appui sera adapté selon les orientations du schéma régional biomasse en cours d'élaboration. Une étude de préfiguration d'une plateforme rassemblant les acteurs franciliens de la méthanisation sera menée.

Dans le cadre de la stratégie énergie climat adoptée en 2018, la Région a acté la création d'un cadastre solaire pour le développement du photovoltaïque, afin de disposer d'un outil pertinent pour les territoires. Les travaux de l'IAU intégreront un focus sur les sites des campus universitaires.

Enfin, l'IAU accompagnera la Région sur les différents appels à projets issus de cette stratégie ou encore pour l'élaboration d'un plan hydrogène, avec identification des acteurs à mobiliser.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

Afin d'aider les collectivités dans leurs projets de rénovation énergétique de bâtiments communaux, une étude en cours de finalisation fournira des éléments d'aide à la décision dans la perspective de mettre en place des stratégies collectives de rénovation. Quatre communes du Val-d'Oise ont été associées à cette réflexion afin d'établir des recommandations opérationnelles. En 2019, une restitution des résultats sera proposée sous forme d'ateliers auprès des élus et services de ces communes afin de les aider à intégrer les préconisations en terme de mutualisation.

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'IAU appuiera la Région pour mettre en place un réseau de veille et d'innovation en matière d'adaptation au changement climatique (Adaptat'if) au service des collectivités. La territorialisation des enjeux d'adaptation au changement climatique sera poursuivie (sécheresse, ruissellement pluvial...). L'outil relatif à la chaleur urbaine sera testé avec des

collectivités en 2019. Des ateliers de sensibilisation à destination des élus et techniciens des collectivités seront organisés. Un ou deux territoires volontaires pourront être accompagnés.

VIGILANCE INONDATIONS

En lien avec le laboratoire d'idées « inondations » mis en place par la Région, à la suite des inondations de 2016 et 2018, l'IAU réalisera une cartographie des zones naturelles et agricoles d'expansion des crues, de leur fonctionnalité et des possibilités de reconquête des zones humides. Il s'agira aussi de favoriser les retours d'expérience, notamment des communes sinistrées, et d'échanger sur les bonnes pratiques, y compris préventives.

L'IAU apporte son appui technique à la mise en œuvre en Île-de-France de la directive inondation et notamment ses déclinaisons territoriales. Présent dans les différentes instances de gouvernance, l'IAU contribue aux travaux sur les indicateurs de vulnérabilité des territoires, sur l'exposition du secteur économique, sur les enjeux du renouvellement urbain en zone inondable ou encore sur le partage de l'information préventive et de la culture du risque. Il accompagne également les actions portées par les établissements publics territoriaux de bassin (Seine Grands Lacs, Oise-Aisne) dans le cadre de la mise en œuvre des programmes d'actions de prévention contre les inondations (PAPI).

ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET DÉCHETS

L'IAU poursuivra son accompagnement à la Région pour la finalisation, en 2019, du plan régional de prévention et de gestion des déchets à l'issue des retours de la consultation et de l'avis de l'enquête publique (évaluations économique et environnementale).

La Région a engagé l'élaboration d'une stratégie d'économie circulaire, qui devrait être présentée au conseil régional de mars 2019. L'IAU sollicite pour le diagnostic préalable, reste mobilisé pour la finalisation de cette stratégie et accompagne sa mise en œuvre.

L'Observatoire régional des déchets - ORDIF publiera son tableau de bord annuel, restituant les éléments clés sur la gestion des déchets franciliens.

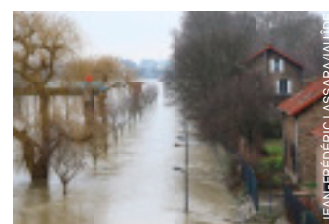


Réseau Rose et son appli Energif

L'IAU anime le Rose, réseau d'observation statistique de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre, copiloté par la DRIEE et la Région. Il élabore, consolide et diffuse les bilans de l'énergie et du climat au niveau régional et infrarégional. Une nouvelle version d'Energif (volet SIG du Rose), actualisée en partenariat avec Airparif, a intégré les données libérées par les opérateurs des réseaux d'énergie. En 2019, l'enrichissement des contenus sera poursuivi, avec notamment la territorialisation du volet transport et la mise en place d'un groupe de travail sur la rénovation énergétique des bâtiments.

Gaz renouvelables et biométhane carburant

L'IAU et GRDF ont décidé d'associer leurs compétences au service de la transition énergétique, du développement des gaz renouvelables et du biométhane carburant. Une convention de partenariat vise à accompagner le développement des premières et secondes générations de gaz verts (méthanisation et pyrogazéification, une filière émergente à très fort potentiel) et l'essor de la mobilité GNV/bioGNV en Île-de-France. Ce partenariat s'inscrit dans la volonté commune d'accompagner la nouvelle stratégie énergie climat régionale dont l'un des objectifs est de doubler la production d'énergies renouvelables locales d'ici 2030.



Ville résiliente

Soucieux de la prise en compte des risques majeurs, naturels et technologiques, l'IAU s'investit dans les réflexions d'aménagement pour des villes plus résilientes. En matière de gestion du risque inondation, il produit des diagnostics territoriaux de vulnérabilité, travaille en partenariat avec l'Observatoire national des risques naturels et mène des actions de formation. Il développe aussi des outils de connaissance : applicatif web, sensibilisation des scolaires, films de simulation de la montée des eaux en 3D, cartes au sol...



ATTRACTIVITÉ ET COMPÉTITIVITÉ

RÉGION CAPITALE, L'ÎLE-DE-FRANCE RELÈVE LE DÉFI
DU POSITIONNEMENT INTERNATIONAL. L'IAU APPORTE SON CONCOURS
POUR OPTIMISER L'ACCUEIL DES ACTEURS ÉCONOMIQUES.

L'ATTRACTIVITÉ AVEC PARIS REGION ENTREPRISES

La Région et PRE souhaitent intensifier la promotion internationale de l'Île-de-France. L'IAU sera impliqué dans plusieurs actions : la préparation du Mipim, le *storytelling* de la destination *Paris Region*, l'expérience client, le marketing territorial, etc. Une carte régionale sera créée sur l'attractivité par l'innovation et la R&D (en français et en anglais). L'IAU et PRE veilleront à organiser leur *business* intelligence afin de mieux partager les données, et d'accompagner la mutation numérique des services aux entreprises de PRE.

DES SITES FAVORABLES AUX ENTREPRISES

Les sites d'activités économiques (SAE) sont stratégiques pour l'accueil d'entreprises et pour la compétitivité internationale. La Défense, Paris Saclay, Paris Nord 2, Gépole d'Évry ont cette envergure. Mais des marges de progression restent possibles, y compris sur de nombreux autres sites. L'IAU caractérisera les facteurs d'identité et d'attractivité des SAE.

Lorsqu'elles commencent à présélectionner l'Île-de-France, les entreprises étrangères recherchent la localisation la plus pertinente. Selon quels critères ? Quel rôle joue l'offre immobilière et foncière ? Pourquoi s'implantent-elles très majoritairement dans le cœur de l'agglomération ? Comment influencer ces choix ? Cette étude, en association avec PRE, a pour ambition de répondre à ces interrogations.

MIEUX ACCUEILLIR LES SALARIÉS DANS LES TIERS-LIEUX

L'IAU accompagne la politique régionale des tiers-lieux. Il suit la base de données, mène des enquêtes, porte un regard analytique sur le modèle économique, etc. En 2019, l'appui en expertise traitera notamment de la faisabilité de tiers-lieux dans les bassins d'emploi de grande couronne. L'institut analysera l'état des lieux, la quantification et qualification des besoins, ainsi que le positionnement des EPCI au regard des territoires limitrophes.

En association avec des collectivités, il testera aussi la méthodologie permettant de mieux accueillir les salariés et visiteurs sur les territoires. Il s'agira de créer une base d'expériences franciliennes.

PROMOUVOIR L'AURA CULTURELLE ET UNIVERSITAIRE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Les industries culturelles constituent un pilier de l'identité et de la compétitivité franciliennes. L'IAU s'enrichit des meilleures pratiques internationales afin d'accroître le rayonnement de l'Île-de-France en participant au congrès annuel et aux travaux du *World Cities Culture Forum* (WCCF). Ceux-ci alimentent les analyses et préconisations de l'IAU sur l'attractivité francilienne par la culture. Autre facteur d'attractivité : les universités et campus franciliens de niveau mondial. Le schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (Sresri) s'est notamment donné pour objectifs de faire de l'Île-de-France une référence mondiale en matière de sciences et de technologie. Dans ce cadre, mais aussi en appui aux territoires, l'IAU étudiera la qualité de vie des campus. Cela pourrait comprendre un *benchmarking* international (en partenariat avec la communauté d'agglomération Paris-Saclay) et un atelier étudiants pour la qualité de vie sur les campus franciliens.

Enfin, l'IAU poursuivra ses travaux sur la qualité d'aménagement des sites universitaires, dans le cadre de son partenariat pluriannuel avec l'Épaurif.

UN CLUB POUR LES ÉCOSYSTÈMES D'INNOVATION

Dimension importante de la compétitivité des grandes régions européennes et mondiales, les écosystèmes d'innovation visent à faire travailler ensemble les acteurs économiques et les acteurs de la recherche publique et privée pour un meilleur développement du savoir. L'IAU a initié en 2018 un club des écosystèmes d'innovation, Symbiogora, avec l'université catholique de Lille et *In Principio* maîtrisant les techniques de *design thinking*.



Chiffres clés Île-de-France et territoires leaders

En association avec la CCI Paris Île-de-France, l'Insee et PRE, l'IAU produira l'édition 2019 des *Chiffres clés régionaux*, en français, anglais et chinois. Des territoires *leaders* auront aussi leur publication de chiffres clés : Paris Ouest-La Défense, Cergy-Pontoise, et les éditions de Grand Roissy et Vallée de Seine seront mises à jour en liaison avec les partenaires *ad hoc*.

Wikimap'projets

Base de données des projets urbains, la Wikimap'projets créée par l'IAU est la carte collaborative des projets d'aménagement en Île-de-France. Elle montre les principaux secteurs en mutation (hors projets de transport) : logements, lieux d'activités, projets mixtes, équipements de niveau métropolitain ou grands espaces verts. Acteurs de l'aménagement en Île-de-France, maîtres d'ouvrage, assistants à la maîtrise d'ouvrage, aménageurs peuvent contribuer l'enrichissement de cette base, dont les données sont reversées en open data.



Visualiser les politiques d'accompagnement des entreprises : carto « leader »

Un outil de visualisation, de type Cartoviz, sera réalisé en lien avec la Région afin d'améliorer la pertinence de la mise en œuvre et du suivi des aides et de l'accompagnement qu'elle apporte aux entreprises (suivi de certains indicateurs de la stratégie « leader »).



***SMART REGION* ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE**

L'ÎLE-DE-FRANCE, PREMIÈRE *SMART REGION*... UN OBJECTIF RELAYÉ PAR L'IAU
AVEC SES TRAVAUX SUR L'INNOVATION, LES MUTATIONS DU NUMÉRIQUE
ET LEUR IMPACT AFIN D'ACCOMPAGNER LA RÉGION ET SES TERRITOIRES
ET FACILITER LA VIE DES FRANCILIENS.

LE DÉPLOIEMENT DU VÉHICULE AUTONOME : QUEL RÔLE DE LA PUISSANCE PUBLIQUE ?

L'IAU identifiera les leviers réglementaires les plus efficaces pour développer les expérimentations et le déploiement de ces nouveaux véhicules (responsabilité juridique, assurance, type de voies autorisées pour des essais...). Il envisagera aussi les partenariats éventuels entre acteurs privés ou avec la puissance publique. Quelles politiques d'aide mènent des États et des régions sur ce sujet au regard de ce qui se pratique en France ? Quel est leur niveau d'avancement et de maturité ?

E-SANTÉ : MÉDECINE DU FUTUR ?

L'IAU prolongera son travail sur l'e-santé avec la Région. Plusieurs pistes sont envisagées : modifications des pratiques des professionnels, notamment des médecins, ou encore l'e-santé au service de la territorialisation et de la coordination du parcours de soins.

LA VIDÉOSURVEILLANCE INTELLIGENTE : QUELS ENJEUX ?

Au-delà de la diffusion massive de la vidéosurveillance, qu'en est-il des systèmes de vidéosurveillance, dite intelligente, utilisant des algorithmes pour détecter des comportements jugés anormaux, ou encore à des fins de reconnaissance faciale ? L'institut rendra compte de quelques expérimentations en cours et identifiera les enjeux notamment juridiques et éthiques qui se posent.

LES TERRITOIRES D'INNOVATION DE GRANDE AMBITION (TIGA)

Le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI) et la Caisse des Dépôts ont lancé un appel à manifestation d'intérêt pour des territoires d'innovation de grande ambition (Tiga) visant à identifier et sélectionner des projets associant un haut niveau d'innovation et un écosystème territorial. L'IAU apporte son appui à la candidature de la Région Île-de-France.

Les technologies numériques modifient profondément les métiers et l'exercice de la fabrique urbaine. L'IAU accompagnera ces innovations, notamment dans le champ de l'habitat.

UN CLUB DE SMART GRIDS

Plus largement au sein de la *Smart region*, l'IAU prolongera les expérimentations territoriales d'une méthodologie d'aide au développement de *smart cities* en Île-de-France. Parallèlement, il participera à la montée en puissance du Club régional des acteurs franciliens des *smart grids* en lien avec les universités et les laboratoires franciliens de pointe sur le sujet. Un guide méthodologique à l'intention des territoires pour la mise en œuvre opérationnelle d'un projet de *smart grids* sera publié. Le *smart network* fera l'objet d'analyses.

ACCOMPAGNER LA RÉGION NUMÉRIQUE

L'IAU apporte son expertise pour l'infrastructure de données géographiques de la Région Île-de-France. Cela permet de coordonner les SIG Région et IAU, grâce notamment à la mise en cohérence des travaux et à des échanges méthodologiques.

Dans le cadre de sa collaboration avec l'équipe *Smart region initiative*, l'institut se mobilisera, non seulement sur les projets Tiga, mais aussi sur les données (inventaire, mise à disposition des données nécessaires pour l'application Parcours...) et l'accompagnement du projet de la plate-forme régionale *Smart* avec mise à disposition de la maquette 3D de l'IAU. La plate-forme 3D sera enrichie de simulations dynamiques.

LES PREMIERS OUTILS BIG DATA DE L'IAU

L'IAU va mettre en place des outils *Big Data* pour capter des données depuis les *OpenData*, et enrichir les contenus interactifs et les bases de données. Il pourra ainsi croiser les données à plus grande échelle. En parallèle, le portail cartographique s'enrichira de nouveaux fonds, cartes et données provenant notamment du captage de flux. La gestion du portail et de ses contenus sera améliorée et de nouveaux services en ligne seront créés.

Optimisation de l'open data

La plate-forme mise en ligne en 2016 par l'IAU s'enrichit. Le développement de flux via les métadonnées est privilégié pour une meilleure diffusion sur le web. D'autres évolutions seront possibles avec l'infrastructure de données géographiques (IDG) de la Région.



Cartographie et applications

De nouveaux produits interactifs, après les berges, les JOP 2024, et le tourisme, seront développés au sein de l'IAU. Ils intégreront le dernier millésime de l'occupation du sol et de la photographie aérienne. De nouvelles cartes interactives seront élaborées selon les travaux de l'IAU et mises à disposition sur le site Internet : climat, énergie, déchets, risques, équipement, tourisme, transports.

Infographies et enrichissement de la cartoθήque

En pointe sur l'expression graphique et cartographique, l'IAU mutualisera ses fonds de plan, pictogrammes, palettes de couleurs (web/print), et infographies. Il développera de nouvelles *storymaps*. Des posters hors-série viendront enrichir la collection. Ses publications bénéficieront de cartographies et infographies toujours plus lisibles et parlantes, valorisant aussi l'identité visuelle de l'IAU.

Café-carto et effervescence géomatique

Le café-carto permet un partage d'expériences entre géomaticiens de l'IAU et s'ouvre à des ateliers dynamiques, en lien avec des professionnels extérieurs. En 2019 se tiendront trois rencontres et un atelier ou une rencontre-débat avec un intervenant extérieur. En outre, l'IAU est sollicité pour valoriser, diffuser et partager son expertise et son savoir-faire en géomatique lors de conférences, présentations, colloques, etc.



DES **MOBILITÉS** EN RÉVOLUTION

DIVERSITÉ DES ÉCHELLES ET DES RYTHMES, PLURALITÉ DES MODES ET DES ÉNERGIES,
MULTIPLICITÉ DES DÉPLACEMENTS, ÉVOLUTION DES HABITUDES, LE MONDE DES
MOBILITÉS EST EN RÉVOLUTION. L'IAU S'EMPLOIE À MIEUX DÉCRYPTER CETTE
EFFERVESCEANCE AFIN DE FACILITER LES DÉPLACEMENTS DE CHACUN.

QUEL AVENIR POUR LES VOIES RAPIDES ET LE PÉRIPHÉRIQUE ?

Suite au *Livre blanc des mobilités à l'horizon 2030* qu'il a adopté le 27 mars 2018, le Forum métropolitain du Grand Paris (FMGP) a lancé une consultation internationale sur le devenir du boulevard périphérique, des autoroutes et des voies rapides ou structurantes du Grand Paris. Quatre équipes internationales proposeront une vision collective et plusieurs scénarios aux horizons 2030 et 2050 sur les transformations urbaines, les évolutions des mobilités et leurs conséquences en Île-de-France. L'IAU a été associé en tant que membre de la cellule technique, comme l'Apur, les services de l'État, de la Région et des collectivités partenaires, ainsi que les représentants des gestionnaires de réseaux concernés. Cette cellule coordonne les travaux et élabore le corpus documentaire remis aux équipes : scénario de référence 2030, projections de trafic routier, données géographiques, atlas... Elle organise l'exposition prévue mi-2019.

À cette consultation internationale s'ajoute, pour l'IAU, un focus sur le devenir du périphérique.

BENCHMARKING INTERNATIONAL DES AUTORITÉS ORGANISATRICES

La mobilité dans les grandes métropoles devient de plus en plus foisonnante. Une comparaison, de la qualité de services et de la tarification, notamment à Berlin, Londres, Madrid, Tokyo, Hong-Kong, enrichira les axes d'optimisation des déplacements en Île-de-France. Un *benchmarking* des autorités organisatrices (AO) de mobilités ou de transports permettra d'analyser leurs périmètres d'intervention, en termes de compétences (routes, types de transports en commun, stationnement, nouvelles mobilités...). Le cas échéant, si certaines AO bénéficient d'une compétence sur l'ensemble des mobilités, on étudiera les effets de cette complémentarité des offres pour l'amélioration de la qualité de service aux usagers. Cette étude comparative s'intéressera à la connaissance des déplacements sur le territoire de ces AO et à leur politique de gestion et d'ouverture des données. Il s'agira d'identifier les facteurs clés de réussite ou d'échec des politiques menées. Cette étude intégrera les techniques et politiques de tarification, ainsi que les effets de la modernisation de la billetterie.

STATIONS DE RECHARGE POUR L'ÉLECTROMOBILITÉ

L'actuel essor des véhicules électriques rend nécessaire une réflexion stratégique sur l'implantation des stations de recharge. L'IAU dressera un état des lieux francilien et mènera une étude comparative des stratégies régionales de déploiement des bornes de recharge électrique. Devront être pris en compte les différents lieux de rechargement (domicile, lieu de travail, voirie), les différents usages (recharge rapide/lente) et les solutions innovantes (rechargement avec/sans câble, réservation à distance, embranchement, interopérabilité, etc). Le cas échéant, un modèle permettra d'optimiser la localisation de ces stations et le phasage de leur déploiement.

MUTATIONS DU FRET

L'IAU assistera la Région dans le suivi et la mise en œuvre du plan fret voté en mars 2018. Un focus sera fait sur les flux du transport de marchandises en Île-de-France via un état des lieux et une étude sur la *supply chain* et le numérique. De la prise de rendez-vous dans le transport à l'Internet physique, en passant par la traçabilité via l'Internet des objets et la *blockchain*, de nouvelles technologies présentent des perspectives très prometteuses pour la *supply chain*. Comment le numérique rend-il la *supply chain* plus souple et plus réactive ?

ACCESSIBILITÉ AUX ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

L'IAU a développé un savoir-faire dans la connaissance des équipements et services au travers d'une base de données transversale et d'une application dédiée à cette thématique. Cet investissement lui vaut d'être sollicité par les territoires et les autorités de gestion des équipements pour apprécier conjointement leur niveau d'équipement et leur accessibilité territoriale. L'enseignement et d'autres thématiques seront mises à jour en 2019. Une nouvelle application actualisera les problématiques de maillage et d'accessibilité territoriale en prenant en compte tous les modes.

Qualité de service en transports en commun

Dans le cadre d'une convention avec la RATP, un *benchmarking* comparera la qualité de service des réseaux franciliens, londoniens, madrilènes et berlinois au travers d'indicateurs quantitatifs existants ou à créer. Les analyses qualitatives s'appuieront sur des indicateurs portant davantage sur le ressenti objectif des voyageurs et sur l'image des modes. Des éclairages sur des bonnes pratiques complémentaires repérées dans d'autres réseaux de métropoles hors Europe comparables, notamment Chicago, New York et Tokyo, compléteront ces travaux.



© MANUEL BOUQUET - TERRA

Nouvelles mobilités : données et comportements

Objet de toutes les attentions des acteurs des transports, elles recouvrent des pratiques de déplacement observées depuis 2010 : le covoiturage, l'autopartage, les VTC type Uber, les vélos et scooters en libre-service, les navettes autonomes, la marche augmentée telle que la trottinette électrique. Avec le recensement de ces nouvelles données de mobilité, les comportements seront analysés, en particulier le choix modal et la captivité d'un mode. Un point intermédiaire entre 2010-2020 sera fait sur l'enquête globale Transport. L'institut suit ces mutations et réfléchit en particulier aux leviers de la puissance publique pour faciliter les nouvelles mobilités.

Effets du Grand Paris Express sur les lycées

Le GPE, facteur d'amélioration de la desserte et catalyseur des dynamiques urbaines, aura un effet sur l'aménagement et les aménités des quartiers de gare. Les lycées situés à proximité auront à faire face à l'évolution démographique ainsi qu'à leur insertion urbaine. L'institut accompagnera la Région pour mesurer et anticiper ces évolutions (cartographie de l'accessibilité, analyse de la pression démographique...).



APPUI AUX **TERRITOIRES**

PARTENAIRES DE L'IAU, LES TERRITOIRES ET COLLECTIVITÉS D'ÎLE-DE-FRANCE
PEUVENT BÉNÉFICIER DE SES CAPACITÉS D'EXPERTISE.
LES FOCUS RÉALISÉS PERMETTRONT À L'IAU D'ENRICHIR SA CONNAISSANCE
DE L'ÎLE-DE-FRANCE DANS TOUTES SES ÉCHELLES ET THÉMATIQUES.

COOPÉRATION AVEC LES DÉPARTEMENTS

Partenaires traditionnels de l'institut, via des conventions pluriannuelles, les conseils départementaux peuvent solliciter des études ou travaux sur des sujets privilégiés en lien avec le programme pluriannuel. Le contenu de ces études se précise année par année.

PARC DES HAUTEURS, SEINE-YERRES : ESPACES VERTS ET PROJETS URBAINS

Dans le cœur d'agglomération, la reconquête d'espaces verts est complexe. L'IAU suit de près les projets emblématiques : le Parc des Hauteurs dans le nord-est parisien, et la reconquête de la confluence Seine-Yerres, secteur qui a souffert d'importantes inondations en 2018, feront l'objet de *Note rapide* dédiées.

LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

L'IAU îdF est engagé auprès de la Métropole du Grand Paris au titre d'une convention de partenariat triennale 2017-2019. Cette coopération porte principalement sur l'assistance à maîtrise d'ouvrage de l'élaboration des documents de planification (PCAEM, SCoT métropolitain, PMHH), et des dispositifs de mise en œuvre, ainsi que d'autres réflexions stratégiques (logistique, commerce...). Certaines études liées aux compétences opérationnelles de la MGP sont également engagées : Gemapi, biodiversité, zone à faibles émissions métropolitaine... Le programme de travail 2019 sera précisé par convention d'application en début d'année.

Par ses nombreux champs d'expertises, l'IAU accompagne la MGP dans l'élaboration de son Scot, il alimente directement la production des différentes pièces constitutives du Scot, y compris en termes d'analyses de données et de cartographies, et participe aux réflexions conduites avec les partenaires institutionnels.

LE FORUM MÉTROPOLITAIN DU GRAND PARIS

L'IAU îdF est le partenaire technique historique, avec l'Apur, du Forum métropolitain du Grand Paris, le syndicat d'étude des collectivités de l'agglomération parisienne. Les travaux partenariaux, précisés par convention au début de l'année 2019, seront dans la continuité des précédents : l'analyse des évolutions

institutionnelles du Grand Paris, l'accompagnement des débats entre élus sur les finances locales franciliennes et notamment l'évolution des dispositifs de péréquation, l'accompagnement de la consultation internationale sur le devenir des autoroutes, du boulevard périphérique, des voies rapides et structurantes du Grand Paris.

ACCOMPAGNER LES PROJETS DES TERRITOIRES RURAUX

L'IAU a pour mission d'accompagner le développement de l'ensemble des territoires franciliens. Il engage à cet effet une démarche exploratoire menée en partenariat avec l'Epif pour identifier les acteurs et articuler les dispositifs susceptibles de faciliter la définition, la mise en œuvre et la gestion des projets des collectivités rurales.

PNR DU VEXIN FRANÇAIS

La Région et le PNR ont sollicité l'IAU pour accompagner la révision de la charte du PNR qui doit être lancée avant mai 2019 pour aboutir avant fin 2023. L'IAU réalisera principalement le diagnostic territorial du parc comprenant l'évolution du territoire et viendra en appui à l'évaluation des actions du parc. Ces éléments viendront étayer la demande d'avis d'opportunité que le conseil régional adressera à l'État d'ici à mai 2019.

VALLÉE SUD GRAND PARIS, VAL PARISIS... CONVENTIONS EPT ET EPCI

L'IAU appuie régulièrement les intercommunalités, EPT et EPCI franciliens pour leurs projets de territoires. En 2019, il poursuivra les conventions engagées, notamment avec l'EPT Vallée Sud Grand Paris, sur le diagnostic du territoire et une analyse foncière, et avec la communauté d'agglomération Val Parisis, en analysant la place du territoire dans la région et dans son environnement élargi.

SÉNART, PORTRAIT DE TERRITOIRE

L'IAU réalise, à la demande des EPT et EPCI franciliens, des portraits de territoires afin de mieux décrypter leurs enjeux de développement pour le futur. Ces approches pourraient être menées aussi sur les périmètres spécifiques dont l'évolution se fait rapidement, comme le secteur de Sénart par exemple.

Les plans climat air énergie territoriaux (PCAET)

Le département énergie et climat accompagne les EPCI dans la mise en place de leur plan climat par un appui technique et méthodologique ponctuel avec transmission de ressources (données et outils). En 2019, des ateliers collectifs seront organisés sur le suivi-évaluation des plans climat et l'articulation avec les documents d'urbanismes.

Ingénirif

Afin de contribuer à la réduction de la fracture territoriale, la Région a mis en place le dispositif Ingénirif pour un accompagnement solidaire. Sur demande, l'IAU établira des diagnostics territoriaux et mettra en évidence les enjeux de développement.

Valorisation des territoires engagés pour la nature

L'ARB idF accompagne les collectivités franciliennes engagées sur des projets de restauration/préservation de la biodiversité pour la labellisation « Territoire engagé pour la nature ». L'agence contribue aussi à la valorisation des actions franciliennes et à l'organisation nationale du concours Capitale française de la biodiversité (ateliers, comité scientifique et technique, visites de terrains).

Redynamisation des centres-villes

Dans le cadre de la convention avec la MGP, l'IAU, avec l'Apur, mène une réflexion sur ce thème. En Île-de-France, plusieurs centres-villes sont confrontés à un affaiblissement de leur attractivité entraînant une désertification des publics, une hausse de la vacance, une insatisfaction des populations. Une méthode de travail sera proposée pour redynamiser ces centres. Cette approche servira de base à une formation dédiée. Un observatoire des centres-villes et le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt sont prévus pour 2019.

L'axe Seine

La Vallée de la Seine fait l'objet d'études thématiques engagées, dans le cadre du CPIER, en partenariat avec les quatre autres agences d'urbanisme de Paris au Havre. L'IAU contribue aux sujets retenus pour 2019 : étude sur le tourisme fluvial, qui fera aussi l'objet d'un colloque, et rénovation du site web de la Vallée de la Seine.



LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

HORS ÎLE-DE-FRANCE, L'IAU ACCOMPAGNE LA RÉGION DANS SES ACCORDS DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE. EN 2019, IL CONTRIBUERA À DES PROJETS URBAINS ET ENVIRONNEMENTAUX OU APPUIERA LA CRÉATION D'AGENCES D'URBANISME DANS PLUSIEURS PAYS.

EREVAN

Dans le sillage de l'accord de coopération entre la Région Île-de-France et la mairie d'Erevan, l'IAU apportera son expertise sur deux sujets : les mobilités et les déchets. Une première mission d'évaluation début 2019 permettra de convenir d'un plan d'actions.

HANOÏ

Dans le cadre de son appui technique à Paris Region Expertise-Vietnam, l'IAU prendra une part active au « Projet d'amélioration de l'environnement urbain à Hanoï : Qualité de vie/Qualité de ville ». Ce projet partenarial franco-vietnamien, mis en œuvre de 2019 à 2021, sera cofinancé par la Région Île-de-France, l'Agence française de développement, le Syctom et le Comité populaire de Hanoï. L'IAU pilotera les composantes relatives, d'une part, à l'intégration de la qualité urbaine et environnementale dans la planification et, d'autre part, à la gestion écologique des espaces verts.

ALGER

L'IAU pilote le programme « Revitalisation de la Casbah d'Alger ». En 2018, il a contribué à la création, à Alger, d'une structure d'études et de projets dédiée au secteur sauvegardé et y a détaché un de ses chargés d'études qui sera présent en 2019. En 2019, le programme se déploiera sur trois axes :

- Amorçage de la stratégie de revitalisation à travers la définition d'opérations d'urbanisme transitoire sur quatre sites dans la casbah. L'IAU organisera un séminaire sur ce thème à Alger en mars. Le chantier de la première opération est prévu pour septembre 2019.
- Organisation et tenue d'un atelier de projet urbain sur le site Dar El Hamra-Place des Martyrs.
- Élaboration de la « Vision Casbah 2050 » en partenariat avec les Ateliers Jean Nouvel.

TUNIS

Un programme de trois actions a été défini en 2017. L'une est déjà réalisée, les deux autres le seront en 2019. L'IAU élaborera tout d'abord le document de synthèse des ateliers « projet urbain pour l'intégration du Campus de La Manouba » (tenus à Tunis en octobre 2018) et appuiera les gouvernorats du Grand Tunis et l'Agence urbaine du Grand Tunis (AUGT) dans la définition technique des études et projets subséquents. Il

poursuivra son appui à l'AUGT dans le projet de refonte et d'ouverture de sa médiathèque et de son portail cartographique numérique (rédaction des cahiers des charges et estimation des coûts).

BEYROUTH

La coopération décentralisée avec la ville de Beyrouth mobilise l'IAU sur l'aménagement des espaces verts et la planification de la ville. Elle est étendue à travers une coopération avec le Cnam de Beyrouth dans le domaine du génie urbain où l'IAU octroie des formations sur l'urbanisme et accueille des délégations d'élus et de techniciens des collectivités locales libanaises pour partager les savoir-faire.

ABIDJAN

La coopération décentralisée avec le Grand Abidjan porte sur le renforcement de l'agence d'urbanisme nouvellement créée, la planification urbaine, les grands projets stratégiques, la mobilité durable et l'environnement. Le programme de travail doit être précisé avec la Région et le Grand Abidjan dans le courant de l'année 2019 à l'occasion d'une mission sur place.

ANTANANARIVO

La coopération décentralisée de la Région Île-de-France avec Antananarivo a facilité l'implication de l'Agence française de développement pour créer une agence d'urbanisme pour le Grand Antananarivo. La Région positionne l'IAU en vue d'apporter une assistance technique complémentaire à la mise en place de cette agence.

BEIJING

Une coopération directe de l'IAU avec l'Institut de planification de la municipalité de Pékin a été établie afin de réaliser des études dans les domaines de la planification métropolitaine, de la mobilité durable, de la biodiversité en ville et du patrimoine urbain et rural. Cette coopération se fait en étroite articulation avec la coopération décentralisée de la Région Île-de-France. L'accueil, chaque année, à l'IAU d'un professionnel de l'Institut de Pékin facilite les rapprochements. Une publication d'une *Note rapide* Paris-Pékin est en préparation.

Actions internationales de la Fnau

Les actions internationales de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau) bénéficient de l'appui de l'IAU en participant, d'une part, aux activités du partenariat français Villes et territoires, réseau des acteurs français de l'urbain à l'international, dont la Fnau assure le secrétariat général, et d'autre part à celles du réseau mondial des agences d'urbanisme (MTPA) et, enfin, en organisant des sessions sur la ville avec l'Agence française de développement.

Mexico

La ville de Mexico envisage de se doter d'une agence d'urbanisme similaire à l'IAU, auquel elle demande de l'assister dans cette entreprise.



Unesco

Le partenariat avec l'Unesco se renforce à travers la signature d'un accord de coopération permanent en appui au développement des activités de l'Unesco sur les questions urbaines : industries créatives, patrimoine mondial des métropoles et des territoires, reconstruction post conflits et post catastrophes... À ce titre, l'IAU apporte son appui à la préparation des conférences internationales de l'Unesco sur la culture et sur le patrimoine des villes.

Prestations commerciales

En sus du programme partenarial exposé dans cette double page, l'IAU intervient à l'international dans le cadre de contrats commerciaux, notamment au Maroc et en Arabie Saoudite.



MILVANYI/CCO CREATIVE COMMONS/PXABAY

LES **TEMPS FORTS** 2019

2019 VA PLACER L'IAU AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ PAR SA NOUVELLE IDENTITÉ,
LE LANCEMENT DE L'AREC, SON ACCOMPAGNEMENT D'ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX,
VOIRE MONDIAUX, ET L'ORGANISATION DE LA QUARANTIÈME
RENCONTRE DES AGENCES D'URBANISME.

LE SOMMET MONDIAL DES MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

Le conseil régional a prévu d'organiser fin 2019 le premier sommet mondial des territoires sur la construction biosourcée, à destination d'élus régionaux. L'expertise de l'IAU est attendue pour préparer cet événement : élaboration d'un livre blanc, réflexion sur le contenu des ateliers/conférences et visites qui seront proposés.

LA BIENNALE DE L'ARCHITECTURE

Versailles accueillera en mai 2019 la première édition de la Biennale de l'architecture et du paysage initiée et soutenue par la Région Île-de-France. L'IAU apportera son concours à cette manifestation à laquelle sont associées, notamment, l'École supérieure nationale du paysage ainsi que l'École nationale d'architecture de Versailles.

ACCOMPAGNEMENT DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2024

L'institut appuiera la Région dans sa stratégie d'accompagnement, votée fin 2018, pour en faire des Jeux durables et solidaires. Il tiendra un rôle technique entre, d'une part, la connaissance du dossier de candidature et de ses objectifs environnementaux et sociétaux et, d'autre part, les champs d'actions « héritage » des différents acteurs et les enjeux forts de politiques publiques. Dès à présent, des sites doivent être identifiés pour des initiatives d'urbanisme transitoire. En outre, la plate-forme IMPACT 2024, créée en partenariat avec Solideo et Paris 2024, a sollicité l'IAU pour animer des ateliers et produire des « cahiers d'impact » afin d'accompagner l'économie sociale et solidaire, notamment dans les secteurs de l'énergie et des déchets.

MOS 2017, PREMIERS RÉSULTATS

L'IAU a élaboré en 2018 son tout nouvel inventaire de l'occupation des sols (Mos) par interprétation de l'orthophotographie numérique en couleur de l'ensemble de la région (été 2017), acquise auprès de l'IGN, complétée par des images satellitaires Pléiades durant l'été 2018. Les travaux de mises à jour des fonds et des données liées au Mos seront engagés ainsi que la production d'indicateurs sous forme d'applications. Une *Note rapide* présentera les premières analyses du Mos et de nouveaux outils seront mis en ligne.

L'AVÈNEMENT DU NOUVEL IAU

Avec l'évolution de son statut, le renouvellement de sa gouvernance et l'élargissement de son partenariat, l'institut s'est engagé dans une triple transformation. Dans un contexte de transitions sociales, écologiques et numériques de nos sociétés, de nos économies, de nos territoires, l'institut s'empare des nouveaux enjeux qui bousculent toute l'Île-de-France et s'inscrit dans la mutation accélérée des pratiques professionnelles de l'ingénierie territoriale.

LANCEMENT DE L'AGENCE RÉGIONALE ÉNERGIE-CLIMAT

Le département énergie-climat - ARENE de l'IAU deviendra l'Agence régionale énergie-climat (AREC) d'Île-de-France. L'AREC sera aux côtés de la Région pour accompagner la mise en œuvre de la stratégie énergie-climat et, notamment, préparer la COP Île-de-France. L'AREC agira auprès des acteurs et territoires pour faciliter la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique à travers ses missions de connaissance, de contribution aux politiques publiques, d'accompagnement des projets et de sensibilisation.

40° CONGRÈS DE LA FNAU EN ÎLE-DE-FRANCE

À l'aube de son sixantième anniversaire, l'IAU organisera, avec la Fédération nationale des agences d'urbanisme, la quarantième rencontre des agences qui se tiendra à Paris fin 2019. Cet événement, qui rassemblera des élus, des chercheurs et des professionnels, permettra à plus de 600 participants d'échanger et de travailler ensemble sur les dynamiques des équilibres territoriaux et la réduction des fractures.

LES ASSISES NATIONALES DE LA BIODIVERSITÉ

L'institut appuiera la Région pour l'organisation de ces assises en 2019. Elles se tiendront à Massy et devraient rassembler près de 600 personnes pour trois jours de rencontres.

L'évaluation du Sdrif

La Région Île-de-France examinera en 2019 le bilan de la mise en œuvre de son schéma directeur, approuvé fin 2013. L'IAU livrera un rapport technique à l'appui de cette évaluation. Ce rapport analysera la déclinaison du Sdrif dans les documents d'urbanisme locaux, l'évolution des indicateurs de l'aménagement régional et l'articulation du Sdrif avec certaines politiques régionales.



Cahiers de l'IAU

« Stratégies métropolitaines »

Avec 7 milliards de citadins en 2050, le monde sera essentiellement celui des villes. Entre métropoles prospères et inabordables, et celles qui se réinventent un urbanisme vert, les modèles de développement sont très différents, mais l'enjeu majeur demeure la soutenabilité sociale et environnementale. Le numéro des *Cahiers* consacré aux stratégies métropolitaines présentera quelques-unes des agglomérations les plus inspirantes, révélant leurs tendances et leurs projets innovants.

Cahiers de l'IAU

« Le sport, un levier pour le développement des territoires ? »

Le sport a conquis une place importante dans la société. Acteur des politiques d'insertion et réducteur majeur des problèmes de santé, il est de plus en plus présent dans les politiques d'aménagement et de développement des territoires. À travers des écrits d'aménageurs, de chercheurs, ainsi que des témoignages et des exemples concrets, ce numéro des *Cahiers* de l'IAU illustrera l'incidence, actuelle et à venir, du sport sur les territoires.



DÉBATS, FORMATION, ET COMMUNICATION

OUVERT SUR LE MONDE EXTÉRIEUR, L'IAU FAIT RAYONNER
SES COMPÉTENCES ET SAVOIR-FAIRE. SA PALETTE DE FORMATIONS S'ÉTOFFE,
SES PETITS DÉJEUNERS ET SÉMINAIRES STIMULENT LES ÉCHANGES AVEC LE MONDE
DE LA RECHERCHE. IL (S')EXPOSE AVEC LES PARTIS-PRIS, PARTICIPE
AUX GRANDS ÉVÉNEMENTS FRANCILIENS ET À L'ANIMATION DES RÉSEAUX.

FORMATIONS PLUS DIVERSIFIÉES ET ACCESSIBLES AUX ÉLUS

L'IAU proposera un catalogue renouvelé, et enrichi, de formations étroitement liées à l'actualité, à destination des professionnels et des élus. Les experts de l'institut et de ses départements dédiés partageront leurs savoir et savoir-faire sur des thèmes très variés : gouvernance et institutions, habitat dégradé, gouvernance du logement, rénovation énergétique des copropriétés, immobilier d'entreprise, revitalisation des centres villes, intermodalités, sport et santé, biodiversité, quartiers durables, agriculture urbaine, gestion des déchets. Diverses formations sont aussi proposées autour des enjeux de biodiversité (y compris visites de terrain, programmes à la demande...). La formation généraliste « Les Fondamentaux de l'urbanisme » sera à nouveau dispensée, avec une offre spécifique pour les élus.

EUP + IAU = 1 DU

La métropole francilienne a un besoin croissant de professionnels de haut niveau, préparés à des évolutions transversales et territoriales. L'École d'urbanisme de Paris (EUP) et l'IAU proposent une formation continue qui donne les clés pour saisir le processus métropolitain, décrypter les intérêts d'acteurs nouveaux afin de se positionner et d'« agir en situation métropolitaine ». Animée par les meilleurs spécialistes de l'aménagement du Grand Paris (chercheurs, experts et opérateurs), la quatrième session de ce diplôme universitaire (DU) ouvrira en janvier 2019.

LES PETITS DÉJEUNERS DÉCIDEURS-CHERCHEURS ET LES SÉMINAIRES IAU-ENS

Ces deux cycles d'échanges publics, ouverts par des experts de l'IAU, sont l'occasion d'un dialogue entre décideurs et chercheurs sur des thèmes d'actualité et proposent des pistes de solutions. L'IAU poursuit son offre de petits déjeuners décideurs-chercheurs avec, en 2019, quatre événements et publications. Les thèmes permettent de valoriser et d'enrichir des travaux du programme partenarial. Sont ainsi retenus : les hauts lieux de la transition, en milieu rural puis en quartiers en politique de la ville, l'évaluation de l'action publique locale et les inégalités socio-spatiales dans l'est du Grand Paris (en partenariat avec le labex Futurs Urbains).

Les séminaires « Questions urbaines » proposés en partenariat avec l'ENS porteront sur : la construction d'un imaginaire métropolitain ; les énergies renouvelables et les usages. Le dernier séminaire traitera d'un sujet proche de la thématique retenue pour la rencontre Fnau.

LES OFFRES DE LA MÉDIATHÈQUE

Intégrée dans les réseaux documentaires nationaux et européens (Fnau, Urbamet, Urbandata), la médiathèque enrichit les travaux et études de l'IAU. Ouverte ou public, elle recèle de nombreuses richesses documentaires sur l'histoire, l'urbanisme et le développement de l'Île-de-France. En 2019, elle finalisera son portail documentaire sur l'intranet et développera de nouveaux produits documentaires, plus personnalisés, plus thématiques et plus accessibles. Le suivi de l'actualité et des documents nouvellement intégrés dans ses catalogues bibliographiques et iconographiques devrait s'en trouver facilité. Des modules complémentaires seront mis en ligne à compter de 2020. Une revue de presse quotidienne, disponible en fin de matinée sur les sites intranet et internet, présente une sélection d'articles issus des principaux journaux nationaux et locaux sur les thèmes qui concernent les travaux de l'IAU, les réalités de l'Île-de-France et le contexte national dans lequel s'inscrivent les évolutions franciliennes.

IAU : COMMUNICATION 2019

L'institut organisera un colloque international sur les métropoles en transition au printemps 2019 et co-organisera la quarantième rencontre Fnau. Le lancement de l'Arec fera l'objet d'une manifestation. L'institut sera présent lors des grands événements franciliens, en particulier sur l'urbanisme transitoire au congrès des maires d'Île-de-France en avril 2019, et dans la campagne de communication autour de l'opération du Forum Métropolitain sur l'avenir des autoroutes du Grand Paris (été 2019). Le changement de statut de l'IAU fera l'objet d'une campagne de communication. Les relations presse auprès des différents réseaux assureront la meilleure diffusion médiatique des travaux et publications de l'institut : *Cahiers*, *Note rapide*, éditions « Régions du futur ».



Un IAU plus lisible

En chemin vers le nouvel IAU, l'institut veillera à mettre en cohérence ses sites internet, ses réseaux sociaux, ses newsletters... En effet, l'élargissement récent de l'IAU s'est traduit par une plus grande diversité des modes de communication. L'objectif de cette convergence est d'articuler ces moyens de communication, avec un « air de famille », tout en préservant l'identité des cinq départements dédiés. La navigation entre les sites sera plus fluide. Les chartes graphiques et cartographiques seront harmonisées.

L'IAU, passeur de recherches

Tisser des liens, développer et mieux structurer nos partenariats avec les chercheurs et les universitaires est un enjeu important. L'IAU poursuivra son rôle de « passeur » entre professionnels, élus, décideurs et chercheurs, en s'appuyant sur une palette d'outils : diffusion/valorisation des résultats, événementiel, co-élaboration de commandes, coproduction d'études, participation à des recherches, veille scientifique. L'institut est aussi engagé dans plusieurs projets européens (H2020, Interreg...).

Les partis-pris de la médiathèque

La médiathèque accueille des artistes, photographes, auteurs, cinéastes ou documentaristes, pour des expositions, des récits iconographiques, des débats, des tables rondes, des projections. Par ces invitations, elle propose un regard différent sur l'aménagement et l'urbanisme, dans le cadre de « partis-pris ». Ces manifestations autour de thématiques travaillées à l'IAU, visent à croiser les regards et les approches sensibles et expertes. Plusieurs événements de ce type seront proposés au cours de l'année.

Stagiaires, contrats d'alternance et Cifre

Soucieux de partager ses savoir-faire, l'IAU forme des jeunes dans le cadre de stages ou en alternance en cours de formation initiale. Cette pratique de tutorat fait partie du quotidien de nombreux chargés d'études de l'institut. Une partie du budget annuel de l'IAU est consacrée à cette politique de formation.





1. URBANISME ET TRANSPORT

DOSSIERS PRIORITAIRES

- Métropole régionale et stratégies métropolitaines (*Cahiers*)
- Évaluation du schéma directeur de la Région Île-de-France
- Le devenir des voies rapides et du périphérique
- Véhicules autonomes : rôle de la puissance publique dans son déploiement
- *Benchmarking* des autorités organisatrices de la mobilité dans les grandes métropoles : qualité de service et tarification
- Électromobilité : stations de recharge électrique

1.1. APPUI AUX PRIORITÉS RÉGIONALES ET POLITIQUES PUBLIQUES

1.1.1. Les projets d'aménagement et de mobilité de la Région

- Le foncier régional : lycées, îles de loisirs, AEV
- Les 100 quartiers innovants et écologiques et quartiers durables
- Accompagnement de projets de territoires : quartiers et bâtiments durables
- Urbanisme transitoire
- Les îles de loisirs : analyse comparative, France et étranger
- Le rôle des opérateurs publics et privés dans les projets d'aménagement franciliens
- Biennale de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage
- Les unités paysagères
- Suivi de la mise en œuvre du plan route anti-bouchons
- Assistance et suivi de la mise en œuvre du plan vélo
- Assistance et suivi de la mise en œuvre du plan fret
- Les nouvelles mobilités

1.1.2. Les mutations institutionnelles en Île-de-France

- Décryptage de la nouvelle réforme métropolitaine et suivi de sa mise en œuvre
- « Région Métropole »
- Décryptage de la réforme des finances locales
- Au-delà de l'interco et de la « commune nouvelle » : quel avenir pour la commune en Île-de-France ?
- Expertise et veille juridiques

1.1.3. Les documents d'urbanisme

- Correspondance territoriale et avis sur les documents d'urbanisme locaux
- La dématérialisation des documents d'urbanisme locaux
- Règles d'urbanisme et agriculture

1.2. ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES

1.2.1. Décryptage des territoires (connaissances, études, applications...)

- Accompagner les projets des territoires ruraux
- Les friches urbaines : réflexions prospectives
- Parc des Hauteurs, Seine-Yerres espaces verts et projet urbains
- Sénart : portrait de territoire

1.2.2. Appui aux départements et aux intercommunalités

- Conventions avec les départements
- Analyses et projections démographiques pour les départements (conventions)
- Vallée Sud Grand Paris, Val Parisis... : conventions avec les établissements publics territoriaux et les intercommunalités
- Accompagnement des travaux du Forum métropolitain du Grand Paris
- Convention avec la Métropole du Grand Paris
- Schéma de cohérence territoriale de la Métropole du Grand Paris
- Ingénirif

1.2.3. Appui hors Île-de-France (interrégional et coopération décentralisée)

- Axe Seine
- Appui à la coopération décentralisée
- Travaux et *Note rapide* Paris-Pékin
- Expertise patrimoine mondial, lien avec l'Unesco

1.3. ÉVALUATION, BENCHMARKING ET MODÉLISATION : ICI ET AILLEURS

- Impact territorial des politiques régionales : phase méthodologique
- Évaluation de l'impact des équipements scientifiques financés par la Région
- Appui à l'évaluation du programme d'actions communautaires
- Analyse des premiers schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
- *Benchmarking* sur les indicateurs de qualité de service en transports en commun
- *Benchmarking* sur les taxis dans les grandes métropoles
- Projet européen *CleanMobilEnergy* (CME)
- Outils de modélisation du trafic intermodal
- Projet de modélisation *Dynamicity* (partenariat BPI)

1.4. OBSERVATIONS, DONNÉES ET CARTOGRAPHIES

- Observatoire de l'intercommunalité
- Mise à jour du Référentiel territorial
- Wikimap projets
- Cartographie des tissus urbains
- Les veilles en aménagement et urbanisme
- Nouvelles données de mobilité, comportements de mobilité et coûts des données

2. ENVIRONNEMENT

DOSSIERS PRIORITAIRES

- Accompagnement à la mise en place de la stratégie régionale de biodiversité
- Appui à la mise en œuvre de la stratégie régionale énergie climat : Cop IDF, appels à projets, plan hydrogène
- Plan régional de prévention et de gestion des déchets : finalisation des évaluations environnementale et économique
- Appui à l'élaboration et mise en œuvre de la stratégie régionale de l'économie circulaire

2.1. LES PRIORITÉS RÉGIONALES ET POLITIQUES PUBLIQUES

2.1.1. Alimentation, agriculture et environnement

- Approfondissement de la réflexion sur le foncier AEV
- Appui à l'élaboration du plan régional alimentation
- Les industries agroalimentaires en Île-de-France
- Dynamique des « ceintures maraîchères »
- Analyse fonctionnelle des espaces ouverts (suivi et retours d'expériences)
- Mission agriculture urbaine
- Contributions à l'élaboration du schéma régional des carrières (SRC)
- État des lieux dynamique de l'environnement

2.1.2. Nature et biodiversité

- Appui à la mise en œuvre du plan vert d'Île-de-France
- Suivi du schéma environnemental des berges en Île-de-France
- Suivi du schéma régional de cohérence écologique (SRCE)
- Biodiversité et bâti
- Connaissance de la biodiversité francilienne
- Animation régionale des programmes de sciences participatives
- Assises nationales de la biodiversité

2.1.3. Forêt, bois, matériaux biosourcés

- Appui à la mise en œuvre de la stratégie régionale pour les arbres remarquables
- Programme national de la forêt et du bois : contributions et finalisation de l'évaluation environnementale
- Finalisation du schéma régional de la biomasse et de son évaluation environnementale
- Les matériaux biosourcés : mise en œuvre de la stratégie et préparation du sommet mondial

2.1.4. Transition climat-air-énergie

- Soutenir les projets d'énergies renouvelables (solaire, biomasse)
- Réalisation d'un cadastre solaire
- Plate-forme des acteurs de la méthanisation : étude de préfiguration
- Étude du gisement de pyrogazéification
- Préfiguration d'un dispositif partenarial de suivi et d'observation de la rénovation énergétique sur le territoire francilien
- Datacenters et l'enjeu éco-systémique des infrastructures numériques
- Conduite du projet européen Publeneuf sur les politiques publiques d'efficacité énergétique
- Promouvoir et accompagner l'efficacité énergétique des bâtiments publics
- Déploiement des *smart grids* sur les territoires
- Adaptation au changement climatique : territorialisation des enjeux, mobilisation et acculturation des acteurs
- Valorisation des initiatives franciliennes de transition énergétique
- Démarches participatives : identification et valorisation d'initiatives franciliennes

2.1.5. Risques et résilience

- Appui à la mise en œuvre de la directive inondation sur le territoire francilien
- Zones d'expansion des crues et reconquête des zones humides
- Retours d'expériences et laboratoire d'idées « inondations »
- Ville résiliente et culture du risque

2.1.6. Déchets

- Filière des déchets plastiques
- Tableau de bord annuel des déchets
- Indicateurs pour le suivi et l'évaluation du plan régional des déchets
- *Urban Waste* : projet européen pour la prévention et la gestion des déchets dans les villes touristiques

2.2. APPUI AUX TERRITOIRES

- Appui à la révision de la charte du PNR du Vexin français
- Continuités écologiques longitudinales et transversales de la Seine en Normandie (projet Consacre)
- Ingénierie territoriale sur les projets biodiversité
- Accompagnement des démarches de gestion écologique
- Accompagnement des « Atlas de la biodiversité communale »
- Mise en œuvre du dispositif Territoires engagés pour la nature
- Accompagner les démarches Plan climat-air-énergie territorial
- Animation du réseau des Alec et structures assimilées
- Animation des comités de partenaires de l'IAU et de ses départements dédiés
- Contribution aux dynamiques de réseaux énergie et climat en Île-de-France
- Accompagnement des collectivités sur le service public de prévention et de gestion des déchets

2.3. PROSPECTIVE ET RECHERCHE : S'ADAPTER À LA TRANSITION À DIFFÉRENTES ÉCHELLES ?

2.3.1. Les espaces naturels en mutation

- État des lieux des mesures compensatoires
- Intérêt agronomique des cultures non alimentaires

2.3.2. Des adaptations pour un nouvel équilibre

- Quelle désimperméabilisation des sols urbains ?
- Métabolisme régional et territorial
- Les hauts lieux de la transition
- Expérimenter la transition énergétique, des projets opérationnels à la planification stratégique

2.4. OBSERVATOIRES, ENQUÊTES ET DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

- Observatoire régional de l'énergie : animation du réseau Rose et production de données
- Volet SIG du Rose (Energif)
- Indicateurs des stratégies régionales forêt-bois et biosourcées
- Territorialisation des enjeux environnementaux : indicateurs et cartographies
- Système d'information sur la nature et les paysages (SINP)
- Poursuite de la base de données « Eaubaine »
- Base de données des espaces verts et boisés ouverts au public : nouvelle enquête communale
- Enquête annuelle déchets ménagers et assimilés (DMA)
- Enquête sur le traitement des déchets
- Observation économique des déchets
- Déchets : filières à responsabilité élargie du producteur

3. ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ

DOSSIERS PRIORITAIRES

- Stratégie attractivité 2024
- Appui renforcé à la Région et PRE dans le contexte du Brexit
- Attractivité et *Smart region*
- Accompagnement de la candidature Région à l'action Territoires d'innovation de grande ambition

3.1. APPUI AUX PRIORITÉS RÉGIONALES ET POLITIQUES PUBLIQUES

3.1.1 Conforter les dynamiques économiques

3.1.1.1. Promouvoir l'attractivité

- Prospective de l'économie francilienne
- L'intelligence artificielle en Île-de-France
- *Smart region* : pousser les expérimentations territoriales et montée en puissance du club *smart-grids*
- Organisation de la *business intelligence* partagée entre l'IAU et PRE
- Étude sur les facteurs d'identité et d'attractivité des sites d'activités économiques
- Les critères d'implantation des entreprises étrangères en Île-de-France
- Club des écosystèmes d'innovation
- *Blockchain* et compétitivité de l'Île-de-France : étude exploratoire
- Les tiers-lieux : mise en œuvre de la politique régionale
- L'économie collaborative, levier de développement et d'ancrage des populations en Île-de-France

3.1.1.2. Les lieux et filières de l'économie

- Les bassins d'emploi
- Densification des sites d'activités économiques

- L'immobilier d'entreprise et ses liens avec les politiques d'aménagement (faciliter l'ancrage des PME-PMI en proche couronne)
- Secteurs et filières clés en Île-de-France

3.1.2. Accompagner les offres culturelle et touristique

- Rayonnement international des industries culturelles franciliennes
- Suivi de la mise en œuvre du schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation et du schéma régional de développement du tourisme et de loisirs
- Les contrats de destination régionaux (avec le CRT)
- Offres et pratiques culturelles en grande couronne

3.1.3. Dynamiques démographiques

- Projections démographiques régionales et territorialisées
- Mise à jour et ajustement de la méthodologie des projections de population et d'emploi en Île-de-France
- Situation du chômage en Île-de-France

3.1.4. Habitat, logement et politique de la ville

- L'Observatoire régional du foncier
- Suivi de la mise en œuvre du schéma et de l'observatoire régional de l'habitat et de l'hébergement
- Animation de l'observatoire du logement social
- Géographie du parc de logements et dynamiques d'évolution
- Géographie des locations touristiques en Île-de-France et impacts sur le parc de logements
- Accession à la propriété : profil des accédants et évolution des financements
- Les quartiers du nouveau programme national de renouvellement urbain face aux enjeux de mobilité, de développement économique et d'accès aux équipements
- Dynamiques métropolitaines et fractures territoriales
- Copropriétés dégradées : état des lieux des besoins et efficacité des outils en place

3.1.5. Lycées, campus et vie étudiante, recherche

- Appui à la mise en œuvre du programme prévisionnel d'investissement dans les lycées
- Effets du Grand Paris Express sur les lycées
- Vers des lycées-campus innovants : cartes et monographies territoriales
- Soutenir les universités et campus franciliens de niveau mondial
- Les sites universitaires
- Formation post-bac / Parcoursup
- Agréments en travail social
- Autorisations du sanitaire : tableau et cartes d'aide à la décision
- Animation de l'Observatoire du logement étudiant
- Relations universités-entreprises
- Recherche et création d'entreprises innovantes : la filière santé en Île-de-France

3.1.6. Prévention et sécurité

- Sentiment d'insécurité des femmes dans les infrastructures de transport
- Enquête Victimation et sentiment d'insécurité 2019 : terrain
- Enquête Victimation et sentiment d'insécurité 2019 : début d'exploitation des données
- La vidéosurveillance intelligente
- La police de sécurité du quotidien (PSQ) vue du côté des acteurs locaux
- Appui technique et méthodologique en matière de sécurité

3.1.7. Les politiques de santé

- Mise en œuvre du plan régional santé environnement (PRSE3) : actions relatives à la multi-exposition environnementale
- Santé environnement : zone de basses émissions, projet priméqual, PRSE 3, réseau
- Effets de l'environnement sur la santé
- Santé des jeunes (plan de prévention, lpass contraception, sommeil, Intersanté jeunes...)
- Les personnes âgées (espérance de vie sans incapacité, territoire-santé et vieillissement, vieillissement et APA...) et personnes handicapées
- Professionnels de santé (parcours professionnels à l'issue de la formation médicale, conditions de vie et d'exercice des soignants, vaccination des soignants...)
- Les parcours de santé (sujet et collaboration à préciser)
- VIH Sida / ORS
- Les veilles Santé (ORS)

3.1.8. Les politiques sportives

- Mise en œuvre et suivi du plan d'accompagnement des Jeux olympiques et paralympiques 2024
- *Cahiers de l'IAU* « Le sport, un outil pour repenser la ville et les territoires ? »
- Nouvelle conférence régionale du sport
- Atlas des sports de nature en Île-de-France
- Le financement des équipements sportifs de proximité
- Regard sur le sport-santé en Île-de-France
- Le développement du football féminin en Île-de-France
- La pratique sportive dans les campagnes urbaines

3.2. APPUIS THÉMATIQUES AUPRÈS DES TERRITOIRES

- Les territoires aéroportuaires (Hubstart, Orly Paris, veille...)
- Redynamisation des centres-villes
- Méthodologie pour les acteurs territoriaux et la Région en vue d'améliorer la qualité d'accueil des territoires
- Chiffres clés locaux de territoires « leaders »
- Le potentiel de développement des sports de nature sur l'Île-de-loisirs de Vaires-Torcy

3.3. PROSPECTIVE, RECHERCHE : ENQUÊTES, INNOVATION ET BONNES PRATIQUES

- *Cahiers Innovations citoyennes*
- E-commerce, choix résidentiels et choix de mobilité : quels comportements des Franciliens ?
- E-santé et innovation : premières investigations dans la médecine du futur
- Innovations dans l'habitat
- Innovations dans le sport
- Fiches « bonnes pratiques » #Sport-Innov
- Analyse de bonnes pratiques pour identifier des méthodes comme le *PlaceMaking*, et des techniques comme l'économie éphémère
- Expérimentations territoriales de la boîte à outils pour créer une base d'expériences franciliennes / accueil des salariés et touristes

3.4. CARTOGRAPHIE ET INDICATEURS

3.4.1. Production cartographique, représentation et applications

- Carte régionale sur l'attractivité par l'innovation et la R&D (avec PRE)
- Visualiser les politiques d'accompagnement des entreprises : carto « leader »
- Mise à jour de l'atlas des disciplines olympiques d'été
- Cartoviz sport
- Accessibilité aux équipements et services

3.4.2. Enquête, données et indicateurs

- Travail méthodologique sur données Acoos
- Chiffres clés régionaux (français, anglais et chinois)
- Les chiffres clés du sport
- Chiffres clés des équipements sportifs financés par la Région
- Les grands événements sportifs en Île-de-France : suivi et exploitations des données
- Refonte de l'enquête sur les pratiques sportives des Franciliens (EPSF)
- Appui au PRS2 (projet régional de santé) – PRAPS (programmes régionaux pour l'accès à la prévention et aux soins des plus démunis) : indicateurs de suivi
- Suivi de la santé périnatale en Île-de-France
- Finalisation de l'exploitation du baromètre santé 2016
- Exploitation du baromètre santé 2017

4. INFORMATION, MÉDIAS ET VALORISATION

4.1. SYSTÈMES D'INFORMATION

DOSSIERS PRIORITAIRES

- Accompagnement numérique de la Région (plate-forme numérique, SIG, 3D)
- Collaboration avec l'équipe Smart Region Initiative

4.1.1. Le Mos et ses dérivés

- Traitement de l'orthophoto et Mos 2017
- Analyse du Mos : *Note rapide*
- Densimos, Densibati
- Préparation de la mise à jour des bases de données Ecomos et Ecoline

4.1.2. Développement cartographique, représentations et 3D

- Animation café-carto
- Nouvelles cartes interactives
- Exploitation de la plate-forme Web 3D
- Outil d'accessibilité / transport
- Infographies et enrichissement de la cartothèque
- Base bâtiminaire
- Promotion et diffusion de l'expertise géomatique

4.1.3. Données et indicateurs

- La plate-forme open data
- Mise en place des premiers outils Big Data
- Les veilles informatiques
- Administration du SIG
- Développement des conventions avec des partenaires

4.2. MÉDIATHÈQUE

- Portail documentaire de la médiathèque
- Recherches et appuis documentaires iconographiques
- Recherches et appuis documentaires bibliographiques
- Contribution aux réseaux documentaires
- Revue de presse
- Les partis-pris de la médiathèque

4.3. L'IAU, FORMATEUR ET HUB DE RECHERCHE ET DE DÉBATS

- Formations 2019
- L'IAU, passeur de recherches
- Recherche et Europe
- Petits déjeuners décideurs-chercheurs et séminaires IAU-ENS

4.4. COMMUNICATION, VALORISATION ET MÉDIAS

4.4.1. Communication et médias

- Éditions : *Les Cahiers*, la collection « Région du futur », rapports, *Note rapide*...
- Communication : convergence de la communication de l'IAU et de ses départements dédiés
- Communication digitale : convergence des sites internet de l'IAU et de ses départements dédiés
- Site internet et ressources documentaires de l'IRDS
- Relations presse

4.4.2. Les événements et expositions

- L'événementiel en 2019
- Organisation 40^{es} journées de la Fnau
- Sensibilisation du grand public francilien aux enjeux de la biodiversité

4.5. L'IAU AU CŒUR DES RÉSEAUX

- Des réseaux nombreux et diversifiés
- Le réseau de la Fnau
- Ateliers de Cergy

5. HORS PROGRAMME PARTENARIAL

5.1. FRANCE

- Scot de Roissy-Pays de France
- Scot de la Communauté d'agglomération Sud Seine Essonne Sénart
- Schéma des mobilités actives (SDMA) de la Métropole de Rouen
- Rénovation des copropriétés en Île-de-France : projet Recif
- GRT Gaz – Études d'environnement
- Schéma d'aménagement général de la Polynésie française (fin de projet)

5.2. INTERNATIONAL

- Prospection et offres de service en cours
- Schéma directeur de Tanger (fin de projet)
- Schéma directeur de Tétouan (fin de projet)
- SIG de la région de Marrakech (Maroc)
- Guide des écoquartiers de Tunisie
- Observatoire du foncier et de l'immobilier de Tunisie
- Plan de déplacement urbain d'Alger
- Appui à l'Agence française pour le développement d'Al Ula (Arabie saoudite)
- Conférence de la reconstruction de Tripoli (Libye)
- Schéma directeur Lumière de Kampala (Ouganda)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'IAU AU 31 DÉCEMBRE 2018

Présidé par Valérie Péresse, présidente de la Région Île-de-France,

il est composé de 26 membres représentant :

Le conseil régional

Treize conseillers régionaux titulaires et leurs suppléants

L'État

Le préfet de la région Île-de-France, préfet de Paris, premier vice-président

La directrice régionale de l'Insee

La directrice régionale et interdépartementale de l'Équipement

et de l'Aménagement

Le directeur régional et interdépartemental de l'Environnement et de l'Énergie

Le conseil économique, social et environnemental régional

Le président du Ceser, deuxième vice-président

Deux conseillers titulaires et leurs suppléants

Les organismes partenaires

La représentante du président de la CCIP

La représentante du gouverneur de la Banque de France

La directrice régionale de la Caisse des dépôts et consignations

Le représentant du gouverneur du Crédit foncier de France

Le représentant de BPI France

Retrouvez les membres du conseil d'administration sur notre site internet

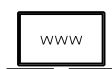
<http://j.mp/iauCA>

L'IAU inclut cinq départements dotés de dispositifs de pilotage *ad hoc* (directoires) :

- l'Agence régionale de la biodiversité (ARB îdF)
- le département énergie et climat - ARENE
- l'Observatoire régional des déchets d'Île-de-France - ORDIF
- l'Institut régional de développement du sport (IRDS)
- l'Observatoire régional de santé (ORS)



INSTITUT
D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME



www.iau-idf.fr



L'INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE
EST UNE ASSOCIATION LOI DE 1901.

15, RUE FALGUIÈRE - 75740 PARIS CEDEX 15 - TÉL. : 01 77 49 77 49